

Logévie inaugure une résidence intergénérationnelle à Carcans Mardi 29 novembre à 11h

Mardi 29 novembre à 11h, Hervé Bonnan, Directeur Général de Logévie, Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) va inaugurer Les Jardins du Bourg, une résidence de 15 logements intergénérationnels à Carcans en présence de Henri Sabarot, Maire de Carcans, et de Jean-François Dartigues, Professeur à l'Institut de Santé Publique d'Epidémiologie et de Développement de l'Université Bordeaux 2.

La remise des clés a eu lieu en octobre dernier. Véritable résidence intergénérationnelle, Les Jardins du Bourg dispose de 15 logements répartis dans six bâtiments. 10 logements adaptés sont occupés par des seniors (6 T2 et 4 T3) et 5 logements (T4) sont à destination des familles. Membre de l'Association Delphis¹, Logévie s'engage dans une démarche de labellisation Habitat Senior Services[®]. Ce label participe d'une politique de prévention en proposant des logements accessibles et adaptés ainsi que des services spécifiques seniors. 10 résidences dont celle de Carcans seront concernées. Les logements pour les seniors des Jardins du Bourg seront donc labellisés HSS[®].

Conseiller municipal et Professeur de médecine, spécialiste du vieillissement, Jean-François Dartigues a collaboré avec Logévie afin de mettre en œuvre ce programme. En effet, la construction de cette résidence intergénérationnelle a été intégrée à la politique globale de prévention de la dépendance de la personne âgée. « *La prévention passe par un bon équilibre alimentaire, c'est pourquoi il était important de développer des actions de sensibilisation à la nutrition et à l'exercice physique* ».

Un animateur encouragera les personnes âgées au jardinage, à la culture du potager situé à côté de la résidence. Les seniors participeront également à des ateliers diététiques et s'engageront dans les associations de proximité (gymnastique douce et volontaire, atelier mémoire, etc). Un projet de prévention original qui fera l'objet d'une étude d'évaluation.

Dotés d'une terrasse et d'un jardin, les logements sont équipés d'un chauffage électrique individuel et d'eau chaude sanitaire solaire. La résidence bénéficie du Label Qualitel THPE 2005. Construits tout près du centre ville à proximité des services et commerces, Les Jardins du Bourg ont été conçus par l'architecte Gérard Piccoli. Le loyer mensuel des T2 de 54 m², financés en PLUS est de 289 euros et de 345 euros pour les T3 de 69 m², 422 euros pour les T4 de 86 m² et un T4 de 83 m² financé PLAI à 365 euros. Le montant total de l'opération est de 1 900 000 euros. Les principaux partenaires sont le Conseil Général de la Gironde (9,4%), l'Etat (4,1%) et le Conseil Régional (3,6%). Les fonds propres de Logévie et les prêts de la Caisse des Dépôts constituent respectivement 10,1% et 71,8% du budget.

¹ Association créée en 1989 est une unité de recherche et de développement au service de 20 Entreprises Sociales pour l'Habitat adhérentes, conçoit le label HSS.



A propos de Logévie

Acteur de l'économie sociale, Logévie est une filiale du Comité Interprofessionnel du Logement du Sud Ouest (CILSO), Action Logement (1%). Logévie a pour mission de construire, de réhabiliter et de gérer des logements pour répondre aux besoins d'habitation d'un large public. Partenaire des collectivités locales, Logévie est propriétaire de 6 700 logements, dont des établissements pour les personnes âgées. Ce patrimoine est implanté dans le département de la Gironde. Logévie construit plus de 200 logements en moyenne par an pour répondre à la demande croissante de logements locatifs.

Entreprise à taille humaine, Logévie emploie 80 collaborateurs, elle est présidée par Norbert Hieramente et dirigée par Hervé Bonnan. Le chiffre d'affaires en 2010 est de 25 millions d'euros.

www.logevie.fr

Contacts presse

Céline Eydelie – 05 57 81 19 96 – ceydelie@logevie.fr

Quitterie de Galard – 06 82 31 70 80 – quitterie.de.galard@wanadoo.fr

